



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 6 mai 2025 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Clara Levacher que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 24/25 - 041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 AVRIL 2025

Il est proposé par Clara Levacher que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 24/25 - 042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. MOT DE LA DIRECTION

Benoit annonce qu'il quitte la réunion comme moyen d'expression en lien avec les revendications des directions d'école.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

6. PROCÈS-VERBAL DU 8 ET 22 AVRIL 2025 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée par Annie Dufour, et résolu :
QUE les procès-verbaux du 8 et du 22 avril soient adoptés tels quels.

CÉ - 24/25 - 043

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI : Point 6.c. de la rencontre du 8 avril, la modification du Logo est reportée à l'année suivante.

7. POINTS DE DÉCISION ;

Il est proposé par Geneviève Ste-marie que le calendrier des rencontres soit déterminé et proposé par la direction.

CÉ - 24/25 - 044

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Joelle Bergeron, de maintenir la structure actuelle du conseil d'établissement, soit 2 membres du personnel enseignant, 1 membre du personnel de soutien, 3 parents ainsi qu'un représentant de la communauté

CÉ - 24/25 - 045

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- d. Il est proposé par Joelle Bergeron d'approuver le plan d'utilisation des locaux de l'école.

CÉ - 24/25 - 046

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre envoyée par le ministère des transports.

Après réflexion il n'y aura pas de Trotttibus car les élèves seraient trop éparpillés.

- b. Le point est reporté à une prochaine réunion du conseil d'établissement étant donné l'absence de la direction.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

9. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

10. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- a. Clara fait un suivi sur la conférence donnée par Marie-Claude Barbossa ; elle a été très appréciée ! Il est suggéré de réfléchir à un moyen pour attirer plus de parents pour les prochaines conférences.

11. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil souhaite valider les fins de mandats des parents.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Dufour et résolu que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ - 24/25 – 047

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur